

OURTHE-AMBLÈVE - MOBILITÉ

Les bus «ruraux» interdits aux Liégeois ?

Les mesures prises par le TEC pendant le confinement pour éviter que les bus des lignes 64 et 65 notamment, qui desservent l'Ourthe-Ambève, ne soient pris d'assaut par les navetteurs liégeois pour de très courts trajets, ne seront officiellement plus d'application dès le 1er juillet. Or, elles ont prouvé leur efficacité, estiment tant les usagers que les chauffeurs. Qui ont donc sollicité la députée aqualienne Vanessa Matz pour tenter de les pérenniser.

Quand le confinement a été décrété, il a été accompagné de différentes contraintes au niveau des transports en commun.

Au TEC, les bus simples ne pouvaient ainsi plus accueillir que cinq passagers, contre 12 pour les bus articulés, mesures de distanciation obligent. Une contrainte qui n'a pas été sans poser de sérieux problèmes aux usagers des lignes 64 et 65 notamment, qui relient la Cité ardente à l'Ourthe-Ambève. Vu la capacité limitée de la totalité des bus, tous étaient pris d'assaut à leur point de départ. Les usagers contraints de les attendre plus loin sur la ligne les trouvaient donc le plus souvent déjà complets.

Or, si cette situation ne handica-

rait que légèrement les usagers «urbains», ceux qui se déplacent à l'intérieur de Liège et disposent donc d'une multitude d'options au niveau de l'offre du TEC, il en allait tout autrement des habitants de l'Ourthe-Ambève, obligés pour leur part d'emprunter les lignes 64 et 65, seules à même de les ramener chez eux. Pour résoudre ce problème, le TEC a finalement pris le taureau par les cornes, en supprimant les premiers arrêts de ces lignes «péri-urbaines». Depuis lors, les lignes 64 et 65 ne sont ainsi plus autorisées à décharger des passagers avant Embourg, les rendant dès lors inutiles pour les Liégeois qui les empruntaient pour se rendre, par exemple, du centre de Liège à Belle-Île. Et enfin dispo-



Pour éviter les bus complets aux usagers de l'Ourthe-Ambève. © TVA

nibles pour leurs usagers premiers, les habitants de la périphérie liégeoise...

Le problème? Cette mesure était temporaire. Et elle doit normalement prendre fin le 1^{er} juillet. Le comité des usagers Ourthe-Ambève s'est donc tourné vers la députée aqualienne Vanessa Matz

Le cdH voudrait que les mesures « Covid » soient pérennisées

(cdH) pour tenter de pérenniser ce système qui, pour eux, ne présente que des avantages. «Je ne fais que relayer les préoccupations légitimes de citoyens de ma région et du personnel du TEC, précise-t-elle. C'est une demande que je formule au nom de ceux-ci au TEC pour prolonger cette mesure qui présente de nombreux avantages et qui assure une mobilité plus du-

nable, en ce compris pour les habitants de communes plus rurales.» Outre l'aspect «disponibilité des bus», cette mesure contribue en effet également à réduire l'empreinte environnementale des transports en commun. «Souvent, les bus des lignes péri-urbaines sont plus polluants: il s'agit de bus diesels, pour de longs trajets, alors que ceux pour les lignes urbaines sont des hybrides. Grâce à cette mesure, ces derniers sont mieux rentabilisés et les passagers sont mieux répartis sur les différentes lignes, ce qui est un plus également pour le confort et pour la distanciation.»

Distanciation qui, jusqu'à preuve du contraire, devra encore être respectée en septembre, quand les étudiants retrouveront les bancs de l'école ou de l'université.

Le sujet s'invitera la semaine prochaine au parlement wallon, par la voix de Julien Matagne. La balle sera ensuite dans le camp du ministre en charge de la Mobilité et de la SRWT. ●

GEOFFREY WOLFF